

PROCÈS DES TRENTE...

NOTES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE CE TEMPS: 1892-1894 (SUITE DES N°41, 43, 47 ET 48 DU LIBERTAIRE).

Le café de l'Hôtel Terminus offrait, le soir, à sa clientèle, en même temps que des rafraîchissements, des concerts symphoniques.

Dans la soirée du 12 février 1894 et vers les neuf heures, l'établissement regorgeait de consommateurs. Un homme de vingt-deux ans, souple et mince, correctement vêtu, la figure fine, l'œil intelligent, s'était assis tout près de la porte, avait demandé un bock et, pendant une heure environ, avait paru écouter, comme tous, avec plaisir et attention, les morceaux de musique que jouait l'orchestre.

Ce jeune homme, d'un imperturbable sang-froid, cachait une bombe dans la poche de son pardessus. Il attendait qu'il y eut autant de consommateurs qu'en pouvait contenir la salle. Quand ce moment arriva, il alluma, avec son cigare, la mèche de la bombe qu'il avait déposée sur ses genoux, se leva, se dirigea vers la porte et lança son explosif vers l'endroit où l'auditoire était le plus compact.

Impossible de décrire en termes d'une suffisante puissance le spectacle que présenta, durant quelques minutes, le café Terminus. Vingt blessés poussaient des cris déchirants. Ceux qui n'avaient pas été atteints, perdus dans une épaisse fumée, suffoqués, plus morts que vifs, à travers tables, verres et carafes renversés, se précipitaient vers les issues.

Au dehors, la foule grossissait avec une extraordinaire rapidité pendant que fuyait l'auteur de l'attentat. Mais il avait été vu et des agents, secondés par des spectateurs et par la foule, lui donnaient la chasse.

Il ne tarda pas à être cerné de toutes parts par des gens qui, sans savoir exactement ce qu'il avait fait, poussaient contre lui des cris de mort.

Se voyant cerné, il fit tête à ceux qui le pourchassaient et quand on réussit à s'emparer de lui, le capturé avait déchargé sur ses ennemis les six coups de son revolver et avait ajouté quelques noms à la liste des victimes que sa bombe avait faites.

Conduit au commissariat de police, il déclara se nommer Breton et refusa toute autre indication. Ce ne fut que deux jours après qu'il consentit à donner sur son identité les renseignements qu'on lui demandait.

Il s'appelait Émile Henry, était âgé de 22 ans, était le fils d'un ancien membre de la Commune et le frère de Fortuné Henry, détenu à ce moment à Clairvaux pour délit de parole,

Émile Henry, d'une rare maturité d'esprit, d'une intelligence supérieure, était instruit, presque savant. Il avait obtenu une bourse à l'école J.-B. Say et, à l'âge de seize ans et demi, avait été admissible à Polytechnique. Ne se sentant aucun goût pour le métier militaire, il y avait renoncé; depuis, il avait été employé chez divers patrons qui n'avaient eu qu'à se louer de ses excellents services, de son assiduité au travail, de l'aisance et de la rapidité avec lesquelles son esprit s'habituaient à toute besogne. Élève studieux, employé modèle, bref, son irréprochable passé ne pouvait mettre sur la voie de l'acte qu'il avait commis [selon] les analystes, les observateurs.

Quand tous les journaux - c'était à qui détiendrait le record de l'information - publièrent sur Émile Henry, sa famille, son enfance, son caractère, son instruction, les renseignements les plus détaillés et les plus favorables, ce ne furent pas seulement les psychologues qui furent dépités.

L'opinion, qui a l'habitude d'enfourcher certains dadas, fut complètement désarçonnée. Elle s'était ex-

pliqué Ravachol, *«un bandit, disait-elle, entraîné aux actes les plus sanguinaires par une série de crimes et d'assassinats»*; elle avait compris Vaillant, un fanatique et un désespéré.

Mais ce jeune homme de vingt-deux ans dont la vie avait été toute d'étude et de travail? Ce garçon qui, par son intelligence et son savoir, était en droit à un avenir de fortune, de tranquillité, de bonheur?...

Et puis, les actes de Ravachol et de Vaillant, on en devinait le pourquoi. Le premier s'en était pris à ceux qui avaient condamner ou fait condamner ses amis. Il les avait rendu responsables des injustices commises. L'attentat du second avait un mobile compréhensible, un but visible, clair et immédiat.

Tandis que la bombe d'Émile Henry destinée à semer la mort parmi de *«paisibles consommateurs»* et la terreur au sein *«d'une inoffensive population»*, que venait-elle faire, cette bombe, dans les hostilités engagées entre *«les exploités et les exploités»*, entre le *«gouvernement et les anarchistes»*?

Et les suppositions d'aller leur train. Et les conjectures de circuler. Et les hypothèses de se multiplier.

Ce demi-mystère qui entourait le mobile et le but de ce dernier attentat fut habilement exploité par le Gouvernement et la Presse, pour porter à son diapason le plus élevé l'exaspération de la masse contre les compagnons. Les prédécesseurs d'Émile Henry avaient trouvé quelque indulgence et même quelques sympathie dans le monde qui écrit; lui ne rencontra qu'une universelle réprobation.

Dans la foule, l'indignation que provoqua son attentat fut générale et dépassa de beaucoup, non seulement comme étendue, mais encore comme intensité, la colère soulevée par les faits de propagande antérieurs.

Cette indignation était elle due à un sentiment de justice? Avait-elle pour cause la pitié qu'inspiraient les victimes? Provenait-elle de ce que l'affaire de l'Hôtel Terminus échappait à la compassion populaire?

Non! Il faut tout dire: cette fureur procédait d'une émotion moins haute que le sentiment de justice ou de pitié; elle découlait de la peur. Voici comment:

Tout le monde n'est pas magistrat. Tout le monde n'a pas, dans sa vie, requis ou prononcé de jugement. Il y a, au contraire, une foule de personnes qui, jamais ne seront juges, et il en est beaucoup aussi qui, ayant comparu ou s'étant exposés à comparaître un jour ou l'autre, n'ont pour la Magistrature et ceux qui l'exercent qu'une médiocre déférence et nulle sympathie.

Les bombes de Ravachol ne pouvaient guère indigner cette partie de la population. Les députés sont impopulaires: leurs trahisons, leur impuissance, leur mauvais vouloir, leurs tripotages, leur platitude devant les gouvernements successifs ont contribué à les frapper de discrédit.

De plus, non seulement tout le monde n'est pas député, mais il y a une multitude de personnes qui jamais ne le seront, n'ont jamais aspiré et n'aspireront jamais à le devenir.

Aussi, on conçoit sans peine l'attitude du peuple à l'égard de Vaillant et même de son attentat.

En somme, les actes de Ravachol et de Vaillant, dirigés contre une catégorie spéciale de personnes attachées à des institutions distinctes: Magistrature et Parlement, ne menaçaient que ces quelques personnes.

Tandis que tout le monde va ou est susceptible d'aller au café.

- *J'aurais pu m'y trouver*, disait celui-ci.

- *Songez-donc, ma chère*, s'exclamait celle-là; *votre mari, votre fils, vous-même auriez très bien pu être au nombre des victimes.*

- Où allons-nous? ajoutait un troisième. Ne sera-t-il plus possible d'aller paisiblement prendre sa consommation et écouter de la musique, sans courir le risque d'y laisser sa peau ou d'en revenir mutilé?

- *Décidément*, concluait un autre, *ces anarchistes sont des monstres. On ne discute pas avec un fauve, on l'abat! Il ne reste qu'à les exterminer jusqu'au dernier. Il n'est pas tolérable que notre sécurité, notre*

existence restent longtemps à la merci de ces énergumènes, de ces bandits qui tuent sans motif, n'importe qui et n'importe où, pour le seul plaisir de tuer, de répandre le sang, de faire souffrir.

- Hier, c'était dans des maisons habitées par des magistrats et au Palais-Bourbon; aujourd'hui, c'est dans un café. En vérité, on ne sait où se mettre.

- Si l'on reste chez soi, on tremble d'être enseveli sous les décombres de sa demeure. Si l'on sort, soit pour aller au spectacle (1), soit pour aller au café, on s'expose à n'en pas revenir sain et sauf.

- Que les anarchistes s'en prennent à ceux qui les condamnent, les volent, les persécutent. C'est affaire entre les uns et les autres. Mais s'ils frappent ainsi indistinctement, il devient urgent de s'en débarrasser au plus tôt.

Ce sont des conversations de ce genre qui s'échangeait couramment; dans les ateliers et dans les salons, au café, dans la rue, partout et sur toutes les lèvres.

Deux choses surtout préoccupaient et déconcertaient; deux questions auxquelles l'opinion publique, peu familiarisée avec l'analyse des faits et la recherche des causes, ne trouvait aucune réponse satisfaisante. La première était celle-ci: *«Ce garçon, jeune encore, qui n'avait point eu le temps de vider jusqu'à la lie la coupe des amertumes et qui, intelligent et cultivé, aurait pu se faire une belle place dans la société, par suite de quelle les circonstances et en vertu de quelle évolution est il devenu anarchiste?»*.

La seconde était la suivante: *«Comment, pourquoi et dans quel but a-t-il commis son attentat?»*.

Seuls, les anarchistes - et Émile Henry lui-même - auraient été à même de dissiper les ténèbres qui obscurcissaient les cerveaux. Mais les compagnons qui, à la suite des bombes de Ravachol et de Vaillant, avaient pu organiser des meetings, publier des brochures, faire paraître des journaux et, individuellement, expliquer les actes de propagande par le fait que je viens de citer, furent mis dans l'impossibilité matérielle d'en faire autant pour l'acte d'Henry. Non seulement, quelques jours après l'attentat de Terminus, on procéda à l'arrestation de tous ceux qui ligeaient sur les listes de suspects, mais pendant les quelques jours qui suivirent l'arrestation d'Émile Henry et précédèrent celle des anarchistes, ceux-ci furent si étroitement surveillés et le furent-ils si ostensiblement, qu'ils n'auraient pu, l'eussent-ils osé, ouvrir la bouche sans être incontinent coffrés.

Il fallut donc que l'accusé lui-même donnât les explications qu'on attendait avec une singulière impatience.

Il se chargea de le faire avec une précision et une vigueur qui frappèrent d'étonnement le monde entier, jetèrent une éclatante lumière sur les mobiles qui l'avaient impulsé et classèrent ce document: *«Déclaration d'Émile Henry»* parmi les pièces désormais historiques destinées à apprendre aux générations futures ce que fut l'époque que je rappelle ici - ce que je fais rapidement, à grandes lignes, dans les traits principaux, parce que ces événements eurent pour aboutissant et pour couronnement le *Procès des Trente*.

(A suivre).

Sébastien FAURE.
